

REPUBLIQUE DU SENEGAL



**CEREMONIE DE LANCEMENT
DU DOCUMENT DE POLITIQUE ECONOMIQUE ET
SOCIALE SENEGAL 2050 AGENDA NATIONAL DE
TRANSFORMATION**

**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE
MONSIEUR BASSIROU DIOMAYE DIAKHAR FAYE,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE**

Seul le prononcé fait foi

CICAD, lundi 14 octobre 2024

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames, messieurs les Ministres et Secrétaires d'Etat,

Excellence Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs et représentants du Corps diplomatique ;

Mesdames, messieurs les partenaires techniques et financiers ;

Honorables élus territoriaux ;

Notabilités religieuses et coutumières ;

Mesdames, messieurs les représentants du secteur privé, de la société civile, des organisations d'agriculteurs, d'éleveurs, de pêcheurs, d'artisans ;

Mesdames, messieurs les représentants des femmes et des jeunes ;

Honorables représentants des forces vives de la Nation ;

Honorables invités et participants en vos rangs et titres ;

Je voudrais, avant tout propos exprimer ma compassion et ma solidarité aux populations riveraines qui ont été durement frappées par les inondations dues aux crues du fleuve Sénégal.

Mes Chers compatriotes,

Le 24 mars 2024, le Peuple sénégalais souverain a décidé, dans un élan de responsabilité historique et patriotique, de m'élire à la tête de notre cher pays, le Sénégal.

Ce choix sans précédent, a consacré une volonté collective de rompre, de haute lutte, avec des pratiques d'un autre temps. Il a également consacré un **PROJET** politique inédit, qui trouve sa source dans ***les valeurs séculaires de notre Nation, bâtie sur le « l'Honneur » et la « Dignité ».***

Pour rappel, lors de ma prestation de serment, le 2 avril 2024, je m'engageais, à mobiliser les sénégalais d'ici et de la diaspora autour d'un projet national fédérateur orienté vers un futur serein.

Dans ce sillage, *j'ai impulsé la gouvernance publique autour du JUB, JUBAL, JUBANTI*, pour *transcrire, dans nos actes et discours de tous les jours, la cause primordiale et la volonté sacrée du Peuple sénégalais souverain.*

C'est dans cet esprit que j'ai demandé au Premier Ministre, *dès le premier Conseil des ministres*, la finalisation d'un nouveau référentiel de la politique économique et sociale. Ce qui est fait dans les six (6) mois, malgré, il faut le souligner, *le contexte très chargé lié à la gestion problématique de la continuité des pouvoirs publics après l'alternance.*

Aujourd'hui, 14 octobre 2024, nous partageons, avec les différents segments du peuple Sénégalais et la communauté internationale, ce document stratégique qui pose les fondements d'une nouvelle ère pour notre pays.

La Vision Sénégal 2050 : Agenda national de Transformation révèle donc assurément la dynamique d'un Pacte national pour *bâtir un Sénégal souverain, juste, et prospère.*

Ce document traduit en profondeur notre ambition de dépasser les clivages et les défis et *de réviser totalement les schémas classiques du passé, qui entraînent une stagnation économique et une régression sociale inacceptable, entretenues par une gouvernance de confort vigoureusement indexée, et fortement rejetée par les populations déterminées à changer inéluctablement leur sort.*

Avec le référentiel présenté et déployé, nous devons consolider durablement une nation solidaire, résiliente et résolument ancrée dans la modernité, le progrès et le bien-être de chaque sénégalaise et de chaque sénégalais.

Toutefois, *nous prenons date à partir d'un héritage lourd, marqué par une situation économique, budgétaire, financière et sociale extrêmement difficile et complexe, qui trouve des explications dans la mauvaise direction empruntée par notre pays, dès les premières années de nos indépendances.*

Mesdames et Messieurs,

Notre économie, extravertie, a été neutralisée par un modèle d'exploitation de matières premières, sans valorisation ni transformation locale notables, laissant notre secteur privé national trop faible, une industrie en miniature et nos jeunes talents en quête d'opportunités, « désespérés », souvent poussés à chercher un avenir ailleurs.

Ces choix, généralement imposés, ont non seulement limité notre potentiel de développement, mais ils aussi ont peu à peu dépossédé le pays de la maîtrise de son destin.

Je ne saurais m'étendre outre mesure sur ce diagnostic, inquiétant à première vue, *mais qui ne doit pas nous décourager, ni nous étouffer ou nous figer.* Car *la force d'un pouvoir, c'est sa capacité à agir, à fixer un cap stratégique, mais également à trouver, dans le temps, dans l'espace et selon les circonstances, les solutions les meilleures et les moins coûteuses pour répondre aux défis présents et futurs, ainsi qu'aux aspirations et préoccupations légitimes des populations.*

Mes Chers compatriotes,

C'est donc le temps de la transcendance, du consensus, du sursaut et du don de soi pour asseoir notre souveraineté et libérer les énergies, les talents et les potentiels de notre Nation.

Nous devons être fiers de Notre Nation. Parce que nous sommes le Sénégal : un pays de courage, de résilience, et de solidarité face à l'épreuve.

*Voilà pourquoi, **Nous devons faire notre introspection individuelle et collective pour reprendre, avec confiance, notre destin en main et remettre notre Sénégal sur une trajectoire d'exigences, d'espérances, de performances et de progrès.***

C'est tout le sens et la pertinence de la vision *Sénégal 2050*.

Cette nouvelle Stratégie nationale de Développement est une réponse innovante aux défis de la Transformation systémique du Sénégal. Elle repose sur une vision endogène claire, cohérente, ambitieuse et assumée.

Cette feuille de route pour les 25 prochaines années, qui fait l'objet d'un partage aujourd'hui, est le fruit d'une réflexion collective, et déclinée en stratégies quinquennales et décennales. Elle permettra d'ajuster et d'optimiser nos actions et efforts en temps réel.

Ainsi, la transformation systémique du Sénégal repose sur quatre (4) axes stratégiques déterminants.

Le **premier axe** consiste à asseoir une économie compétitive et créatrice d'emplois. Nous visons à bâtir une économie diversifiée, résiliente et inclusive. Cela passe par la valorisation de nos ressources naturelles – qu'elles soient agricoles, minières, pétrolières, ou gazières – à travers une industrialisation ambitieuse.

Nous intégrerons nos matières premières dans les chaînes de valeur mondiales et transformerons nos richesses sur place, en particulier grâce aux technologies numériques et à l'intelligence artificielle.

Le développement de pôles économiques viables, associés à un cadre des affaires attractif, contribuera à renforcer le secteur privé national et à diversifier notre économie. Une loi sur la souveraineté économique viendra consacrer cette dynamique, en s'appuyant sur une stratégie de financement solide et concertée avec toutes les parties prenantes.

Le **deuxième axe** est celui de la durabilité et de l'aménagement du territoire. Notre développement ne sera viable que s'il respecte et préserve notre environnement. Nous avons le devoir de protéger notre biodiversité et de promouvoir l'économie circulaire pour que le Sénégal devienne un modèle en matière de gestion durable des ressources.

En parallèle, l'aménagement équilibré de notre territoire sera assuré grâce à six grands corridors de développement, qui désenclaveront les zones rurales et relieront les pôles de croissance. Nous veillerons à offrir à tous un accès équitable aux infrastructures essentielles, en particulier dans les régions reculées.

L'expansion des énergies renouvelables, telles que le solaire et l'éolien, jouera un rôle central dans la transition énergétique du Sénégal, afin que nous puissions léguer aux générations futures un pays respectueux de son environnement et en phase avec les défis climatiques.

Le troisième axe porte sur le renforcement du capital humain et l'équité sociale. L'investissement dans l'éducation, la formation et l'innovation sera au cœur de cette transformation.

Nous mettrons en place une éducation de qualité pour tous, ainsi que des réformes visant à offrir à chaque Sénégalais des opportunités égales, quel que soit son lieu de résidence. La réforme foncière permettra une meilleure répartition des terres, tandis que le système de santé sera modernisé pour garantir à tous un accès équitable à des soins de qualité, en particulier dans les zones rurales.

En outre, un système national d'assurance maladie sera instauré pour protéger chaque citoyen des aléas économiques et sociaux, réduisant ainsi les inégalités.

Le Sénégal de 2050 sera porté par une jeunesse compétente, dynamique et bien préparée pour répondre aux défis du monde moderne. Ce capital humain de qualité sera l'un des piliers de notre compétitivité économique.

Le quatrième axe concerne la bonne gouvernance et l'engagement africain. La refonte de nos institutions est indispensable pour servir au mieux les aspirations de notre peuple.

Nous combattons durement la corruption et nous réformerons l'administration pour en faire un levier puissant au service du développement. Ce processus de gouvernance renforcée garantira une gestion rigoureuse de nos ressources, assurant que chaque action entreprise contribue à l'atteinte de nos objectifs collectifs.

Notre engagement panafricain sera également réaffirmé, avec un renforcement de la coopération avec nos frères africains. Convaincus que l'avenir de notre continent repose sur l'intégration régionale et la solidarité, le Sénégal jouera un rôle de leader sur le plan africain, notamment dans les domaines de la sécurité, de l'innovation technologique et de la gouvernance démocratique.

Ensemble, avec les pays frères de la sous-région, nous œuvrerons pour une Afrique unie, souveraine et prospère, capable de relever les défis communs et de se positionner comme un acteur majeur sur la scène internationale.

Mesdames, messieurs,

Cet agenda de transformation, *qui (va) précise (r) dans ses déclinaisons temporelles le chiffrage des programmes et projets, symbolise le redressement du pays et l'accélération de son développement endogène et durable, porté par des territoires attractifs et compétitifs car accompagnés par l'Etat selon le principe de subsidiarité.*

Cet agenda d'espoir et de mobilisation ne se limite pas à des mesures économiques. Il illustre, surtout, notre volonté de renforcer la cohésion nationale, de réduire les inégalités

et de garantir à chaque citoyen une place dans le Sénégal du futur qui se dessine et que nous bâtissons avec détermination.

Il s'agit d'un projet collectif, au-delà des clivages politiques, qui appelle l'engagement de chaque sénégalaise et de chaque sénégalais.

D'où mon attachement particulier à son appropriation son enrichissement et à sa vulgarisation par une communication adaptée, auprès de toutes les forces vives de la nation.

L'Agenda 2050 s'adresse autant aux Sénégalais d'aujourd'hui qu'aux générations futures. C'est une vision pour un Sénégal qui n'aspire pas seulement à participer au monde de demain, mais à y jouer un rôle majeur, à être un acteur de premier plan dans la sous-région, un modèle de développement pour l'Afrique.

Je voudrais, à cet instant, adresser mes chaleureuses félicitations au Premier Ministre, Ousmane SONKO, qui a mené, de main de maître, avec l'ensemble du Gouvernement, les services de l'Etat et les Experts nationaux du public et du privé associés, ce travail de conception exceptionnelle, d'une rare pertinence, qui démontre la qualité du capital humain national.

Mes Chers compatriotes,

Notre souveraineté ne pourra être complète que si nous avons les moyens de notre autonomie économique, monétaire, énergétique, alimentaire, mais aussi sociale et culturelle.

Le chemin que nous empruntons est exigeant, mais il est le seul à même de garantir notre succès durable. Les citoyens doivent être exigeants envers les gouvernants. Mais chaque citoyen doit aussi être exigeant avec soi-même dans son apport personnel dans l'œuvre de construction nationale.

C'est ainsi qu'ensemble, comme un seul PEUPLE poursuivant le même BUT et animé de la même FOI en notre progrès, nous construirons un Sénégal plus fort, plus juste, et plus prospère.

Vive le Sénégal Souverain !

Je vous remercie de votre aimable attention.

Seul le prononcé fait foi

